



PARKING DU RÔTILLON

178 PLACES

LAUSANNE - VD

Maître de l'ouvrage
Parking Riponne SA
Place de la Palud 13
1005 Lausanne

Entreprise générale
Implenia Entreprise Générale SA
Avenue des Baumettes 3
1020 Renens
Chef de projet :
Peter Pfrirter

Architectes
Atelier Niv-O
Ivo Frei
Rue du Simplon 4
1006 Lausanne

Collaborateurs :
Luca Iannelli
Kimio Fukami

Ingénieurs civils
Association d'ingénieurs
Daniel Willi SA
Küng & Associés SA
p.a. Küng & Associés SA
Avenue de Beaulieu 43
1004 Lausanne

Bureaux techniques
Electricité :
Betelec SA
Chemin de Chantemerle 14
1010 Lausanne

Ventilation :
Roth SA
Rue des Bosquets 31
1800 Vevey

Géotechnique :
Karakas & Français SA
Avenue des Boveresses 44
1010 Lausanne

Géomètre
Jean-Paul Ferrini
Rue de l'Ale 25
1003 Lausanne

Coordonnées
Rue Centrale 26-30
1003 Lausanne

Conception 1995 - 2001

Réalisation 2004 - 2005

Photos

Le parking présente les caractéristiques très précisément définies par le PPA et sa conception privilégie clarté, transparence et simplicité des circulations.



HISTORIQUE - SITUATION

Mûrissement de longue haleine. Le quartier du Rôtillon, à Lausanne, constitue l'un des lieux sur lequel la Ville s'est développée initialement.

Il occupe la rive gauche de la vallée du Flon qui traverse le centre historique d'est en ouest. Accroché à la pente raide de ce flanc creusé dans la molasse, le quartier donnait des signes de déliquescence avancée, mais son insalubrité notoire et son manque d'attrait n'ont pas suffi, pendant de très longues années, à favoriser une entente pour sa reconstruction.

En 1994, la Ville de Lausanne établit un plan partiel d'affectation. Ce PPA, qui permettra de sortir le Rôtillon de cinquante ans de léthargie, renoue avec le parcellaire historique et intègre ce lien central dans le réseau de cheminements du centre ville.

Il fallait néanmoins encore une décennie avant l'ouverture du premier chantier de reconstruction du quartier, notamment en raison des retards dus aux oppositions et recours, aux fouilles archéologiques et finalement à la votation populaire en 2002.

PROGRAMME - PROJET

Privilégier le confort et la sécurité. Le PPA définit très précisément la volumétrie et les affectations des nouvelles constructions, avec la position des rampes d'accès et un maximum de 180 places de parking. Exigence supplémentaire formulée par le Maître de l'Ouvrage: concevoir une construction offrant un certain confort en dépit des contraintes du site, de la taille restreinte de l'ouvrage et de la superposition obligatoire des trois immeubles de logements.

Les transparences, la clarté des espaces et la facilité d'orientation ont guidé le travail de conception architecturale, celui-ci devant déboucher sur des conditions d'exploitation simples, sur un sentiment de confort et de sécurité donné aux usagers, ainsi que sur un système de circulations piétonne et automobile correspondant à une compréhension instinctive des lieux.

Etagées sur quatre niveaux, les places de parc s'alignent le long d'une allée centrale. Un éclairage approprié contribue à mettre cet axe en évidence et à en souligner la nature. Cet effet est encore renforcé par la série de colonnes, qui disposées légèrement en retrait, reprend les charges des immeubles de logements.





Une grande fenêtre s'ouvre au regard sur le palier des ascenseurs, eux-mêmes équipés de portes vitrées. L'exécution de l'ouvrage a conduit à différents travaux spéciaux de fondations et de confinement de la fouille. L'enceinte de cette dernière a été réalisée sous forme de parois "micro-berlinoise", avec des profils HEB 180 espacés de 1,40 m, longs de 15 m (y compris une fiche de 3 m), posés et bétonnés dans des forages de 30 cm de diamètre. Les espaces entre profils étaient revêtus de béton projeté sur armature de treillis posée contre le sous-sol morainique.

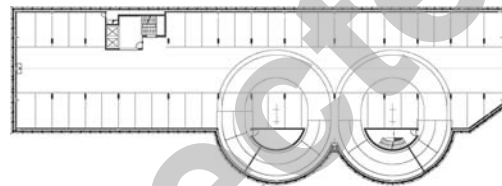
Le radier général exécuté dans cette fouille est renforcé par des sur-profondeurs ponctuelles. Quant à l'enceinte du parking, elle est entièrement doublée par un mur en béton préfabriqué qui présente le triple avantage de garantir à la fois une bonne esthétique de finition, l'écoulement et la récolte des eaux souterraines hors vue, et la réservation d'un espace suffisant pour fonctionner comme plénum de ventilation forcée. Celle-ci est réglée individuellement pour chaque niveau. Enfin, un dispositif électronique centralisé assure les différents critères de sécurité, d'exploitation et de surveillance.

CARACTÉRISTIQUES

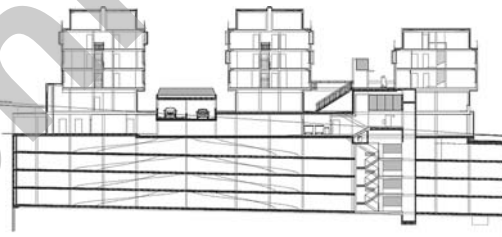
Surface du terrain :	1'508 m²
Surface brute de planchers :	5'800 m²
Emprise au rez :	1'442 m²
Volume SIA :	16'000 m³
Coût total TTC :	8'800'000.-
Coût au m ³ SIA (CFC2) :	390.-
Niveaux souterrains :	4
Places de parc intérieures :	178



Plan d'un niveau



Coupe longitudinale



ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Parois berlinoises / terrassements pleine masse

IMPLENIA Construction SA
Travaux spéciaux ; 1026 Echandens

Sanitaires

MILLIQUET Edmond SA
1002 Lausanne

Béton + béton armé

IMPLENIA Construction SA
Infra ; 1026 Echandens

Sprinkler

DES Systèmes de sécurité SA
1032 Romanel-sur-Lausanne

Éléments préfabriqués

Matériaux SABAG SA
2088 Cressier NE

Ascenseurs

SCHINDLER SA
1000 Lausanne 16

Étanchéité

SARER
1023 Crissier

Sonorisation

TYCO Integrated Systems SA
1028 Préverenges

Obturation coupe-feu

FIRE System SA
1006 Lausanne

Serrurerie

FP Constructions Métalliques Sàrl
1814 La Tour-de-Peilz

Electricité

SONREL Electricité SA
1010 Lausanne

Gestion entrée parking

PARKOMATIC SA
1010 Lausanne

Vidéo Surveillance

TSA Telecom SA
1001 Lausanne

Détection voitures

SCHICK Electronic SA
1020 Renens

Lustrerie

ZUMTOBEL Staff SA
1032 Romanel

Sols sans joints

Sols Industriels BRIHO SA
1618 Châtel-St-Denis

Eclairage de secours

TYCO Integrated Systems SA
1028 Préverenges

Carrelages

SASSI Carrelages Bulle SA
1630 Bulle

Ventilation

ROTH SA
1800 Vevey

Peinture

DEPALLENS SA
1006 Lausanne